Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 31 décembre :

Soleil : lever, 7 h. 47; coucher : 4 h. 02.
Lune : dernier quartier du 30; pleine le 7.
Aujourd'hui : Saint-Sylvestre; demain : Saint-Fulgence.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 h. à 8 h. (salle chauffée).
A 8 h. 1/2, « Cœur de Française » au Théâtre du Fontenoy.

La distillerie clandestine de la rue du Nouveau-Monde

UNE ARRESTATION A L'ENTREPONT

Nos lecteurs se souviennent de la découverte qui fut faite à Roubaix, le jeudi 29 août dernier, d'une distillerie clandestine qui fonctionnait au numéro 27 de la rue du Nouveau-Monde.

Le personnel des contributions indirectes avait le premier flairé la fraude. Deux commis, en effectuant un recensement d'alcool dans un débit de boissons avait découvert, dans la cave, quatre litres d'alcool, qui y avaient été introduits sans être accompagnés d'aucune pièce de régie.

Les commis organisèrent une surveillance qui amena la découverte de la distillerie clandestine de la rue du Nouveau-Monde, 27.

Lorsque les fonctionnaires des contributions s'y présentèrent, accompagnés de M. Lecomte, directeur de l'Octroi, la maison était vide.

A l'étage, ils découvrirent un alambic haut d'environ deux mètres et presqu'à l'état de neuf et d'une capacité d'environ quarante litres. Il contenait une certaine quantité d'alcool rectifié et clarifié, prêt à être livré à la consommation. Cet alambic communiquait par un tuyau en fonte, avec deux cuves servant à la macération des grains et matières diverses utilisées dans la fabrication de l'alcool industriel. Les tuyaux établissant la communication traversaient le plafond.

Le Parquet de Lille avait été chargé de rechercher le distillateur clandestin, Clovis-Ferdinand Ladent, âgé de 31 ans. Ce dernier, après la découverte faite par les employés des contributions indirectes dans la maison qu'il occupait rue du Nouveau-Monde, s'était empressé de quitter Roubaix. Après une assez courte absence il y revint et trouva une occupation, en qualité de trieur de laine au peignage de la rue d'Avelghem.

M. Delalé, juge d'instruction, avait récemment délivré un mandat d'arrêt contre Clovis Ladent. Ce mandat a été exécuté lundi matin, rue d'Avelghem, par les agents de sûreté Doutreligne et Desprez. Ladent, domicilié actuellement rue Dampierre, 83, est inculpé de fabrication clandestine d'alcool. Il sera transféré à Lille, aujourd'hui.

Ajoutons que le délit pour lequel il a été arrêté entraîne, outre une condamnation à la prison une amende, pouvant varier de 500 à 5.000 francs.

UN INCENDIE, GRAND'-RUE

Dans la soirée de lundi, un peu avant cinq heures et demie, un incendie s'est déclaré chez M. Paul Brulois, photographe, Grand'-Rue, 24 bis.

Mme Brulois, indisposée, avait reçu la visite d'une amie. Elle eut à se rendre dans une pièce attenante à sa chambre à coucher, située au premier étage. En y pénétrant, elle constata que cette pièce était emplie de fumée. Elle donna aussitôt l'alarme et du « Cercle du Dauphin » les pompiers furent avertis par téléphone. Avec célérité, ils se rendirent Grand'Rue, et combattirent énergiquement l'incendie.

Le feu avait pris dans une chambre à coucher. Une armoire et de nombreux vêtements ont été consumés; la literie a été endommagée, ainsi que des meubles. Les dégâts occasionnés tant par l'eau que par le feu sont évalués à environ huit mille francs. A six heures, les pompiers étaient complètement maîtres du feu.

M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête. La cause du sinistre est inconnue.

Ajoutons que le mouvement des pompiers dans la rue, en cet endroit si fréquenté et à cette heure, avait occasionné un grand rassemblement de curieux.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE ET LE 1er JANVIER. — A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux de la Mairie seront fermés le mercredi 1er et le jeudi 2 janvier 1913. Seul le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert ces deux jours de 9 heures à midi pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — L'Association professionnelle, l'« Amicale des Employés de la Mairie », s'est réunie dimanche après-midi, en son local, Café des Arcades, boulevard de Paris, pour le banquet annuel dont nous rendons compte d'autre part.

Au champagne, M. Neveux, directeur du service de la Voirie, s'est fait l'interprète de l'Amicale, pour féliciter M. Léon Debodenance, employé de la voirie, qui prend sa retraite aujourd'hui mardi, après trente années d'excellents services rendus à la ville et aux administrations municipales qui se sont succédé depuis trente ans.

M. Neveux, remet aux applaudissements de tous, à M. Léon Debodenance, un magnifique bronze représentant « La Récompense », pour lui prouver toute la sympathie de ses collègues.

M. Léon Debodenance remercie ses collègues du magnifique cadeau qu'ils viennent de lui offrir. Il sera pour lui et sa famille un souvenir et un gage d'amitié inoubliable.

La fête s'est terminée par des chants.

PIANOS. — Vente et location des meilleures marques. Maison Scrépel, 158, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 953-9

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET AMICALE DES EMPLOYES DE LA MAIRIE DE ROUBAIX. — On nous adresse le compte-rendu suivant :

Dimanche, en son local, Café Brisac, boulevard Gambetta, l'Association Professionnelle et Amicale des Employés de la Mairie, a donné son banquet d'inauguration sous la présidence de M. Fray, secrétaire général de la Mairie, entouré des chefs des services municipaux, des membres de la Commission et du personnel.

Au champagne, dans un discours qu'il a prononcé, M. Henri Quénoy, président de l'Association, a exposé d'une façon précise la situation faite au personnel des Mairies que les législateurs obligent à contribuer, dans une mesure inquiétante, à l'application toujours croissante des lois sociales, d'hygiène, de salubrité et d'instruction publiques; il a montré qu'en s'unissant sur le terrain professionnel, comme l'avaient déjà fait les camarades des autres villes de France, le personnel de la Mairie de Roubaix avait tenu à se solidariser avec eux, et avait répondu à une nécessité imposée par la force même des choses. « Au point de vue d'organisation professionnelle, a-t-il dit, nous détenons le record du retard; peut-être détenons-nous aujourd'hui celui des avantages obtenus. »

Il a remercié l'Administration municipale « des marques de sympathie qu'elle ne cesse de donner à l'Association et des nombreux et appréciables avantages accordés cette année aux employés et il l'a assurée du dévoûment inlassable du personnel chargé d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de collaborer sincèrement aux œuvres continuées ou entreprises par l'Administration municipale. »

Il a également remercié M. Fray, secrétaire général, qui s'est spontanément intéressé à la situation du personnel dont il s'est fait le défenseur le plus autorisé auprès de l'Administration municipale. Il a remercié aussi les chefs des services municipaux du bienveillant intérêt qu'ils portent au personnel placé sous leurs ordres.

En terminant il a levé son verre à l'Administration municipale, à M. Fray, secrétaire général, à MM. les chefs de services et il a bu à l'Association, à ses membres et à leurs familles.

M. Fray, secrétaire général, prenant à son tour la parole, a promis de transmettre à l'Administration municipale les remerciements du personnel auquel il s'intéressera toujours pour lui faire obtenir le plus de satisfactions possibles.

Puis M. Neveux, directeur du Service de la Voirie, a remis, au nom de l'Association, un magnifique bronze au camarade Léon Debodenance, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Ensuite eut lieu un concert improvisé au cours duquel de réelles qualités artistiques se révélèrent. Nous signalerons particulièrement M. Léon Yager dans une pochade-revue de sa composition.

Pour terminer, le président a fait chanter un chaleureux vivat à M. le secrétaire général et à MM. les chefs de services. M. Coliez, directeur du Service des Bâtiments, en sa qualité de plus ancien chef de service et M. Fray, dans une improvisation heureuse, ont remercié l'assistance qui se sépara en se promettant bien de recommencer et de faire mieux l'année prochaine.

GARANTISSEZ-VOUS contre le froid. Bonnes Mag. A la Ville de Rx, 33bis, r. Lannoy. 1064

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIÈRES. — On nous prie d'insérer sous ce titre la communication suivante :

Quelques Dames charitables empêchées de faire des visites en janvier ont pensé à supprimer l'envoi des cartes cornées au profit de l'Œuvre des Ecoles catholiques.

Les Dames du Comité ont bien volontiers accepté de prendre l'initiative d'une liste où figureraient les noms des Dames intéressées; elles pourraient envoyer leur adhésion et leur offrande chez Mme Auguste Wattinne, rue de Lille, 26, les mardi et mercredi de cette semaine. La liste serait alors envoyée dans les familles de Roubaix dont les noms figurent dans l'Annuaire V. Hache 1912.

LE CHOIX DES ÉTRENNES. — Un conseil pratique. — « Rien n'est plus délicat que le choix des étrennes », disait hier un de nos amis, sans se douter qu'il venait de faire un alexandrin.

Ce choix est particulièrement difficile quand il s'agit de jeunes gens et jeunes filles ayant dépassé l'âge heureux des jouets et des bonbons. Et le temps vient vite où il faut songer avant tout à l'avenir de ses enfants.

Le meilleur cadeau à leur faire n'est-il pas de leur donner les connaissances pratiques INDISPENSABLES AUJOURD'HUI pour réussir dans les affaires, et qui assurent, à ceux qui en sont pourvus, une avance précieuse sur les autres?

Ces connaissances seront acquises rapidement, et à peu de frais, en suivant les cours de l'**ECOLE PIGIER**, la première du genre et la seule pour la préparation **réellement pratique** aux affaires.

Il faut croire que beaucoup de parents l'ont compris, et ont apprécié l'enseignement de l'Ecole Pigier, puisque l'Etablissement de Lille, 31, rue Faidherbe (près la Gare), ouvert le 15 Septembre, compte aujourd'hui plus de cent élèves, et que l'immeuble, occupé en entier par l'Ecole, va devenir insuffisant.

S'adresser, pour tous renseignements et programmes gratuits, à l'**ETABLISSEMENT DE LILLE, 31, RUE FAIDHERBE.** (Téléphone : 19.20.) 43609d

LES CONSTRUCTIONS EN 1911. — Le nombre des instructions en 1911, était de 174 maisons; elle est en 1912, de 264, avec une augmentation sur l'année dernière de 90 maisons.

QUELLE ETAIT CETTE SIRENE ? — Nos concitoyens se sont trouvés fort intrigués lundi vers 1 heure 1/2 par les appels d'une très puissante sirène, qui s'entendait parfaitement par toute la ville. Renseignements pris, il s'agissait d'un essai de sirène, nouveau genre installée au faite de la Mon Dendiével, (Dupuy succr), 28, rue St-Georges. On peut dire que l'essai a été concluant : jamais appel ne fut entendu si bien et de plus loin. M. Dupuy se tient à la disposition de MM. les industriels pour tous renseignements, prix et conditions et pour les essais à domicile jusqu'au 4 janvier. 43617d

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN. — Semaine du 23 au 29 décembre. — Nombre de pitances distribuées : grandes personnes, 870; enfants, 128. Total, 1.004. — Don reçu : de MM. A. et E. Motte, 100 bons de 1/2 hect. de charbon.

UN ENFANT DE 8 ANS, RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Lundi soir vers 5 heures, un jeune garçon de 8 ans, François Sunon, demeurant 23, rue de Wagram, a été renversé par une automobile, au moment où il traversait la chaussée au coin de la rue Turgot et de la rue Duflo. Le conducteur de l'auto a tout fait pour éviter l'accident, mais la chaussée étant rendue glissante par la boue, les roues ont patiné.

L'enfant a été renversé et traîné sur quelques mètres. Il a été ensuite relevé et transporté dans l'auto à la pharmacie de la place de la Fosse-aux-Chênes, où M. le docteur Mausse lui a donné ses soins; le praticien a constaté des contusions à l'épaule droite, des deux côtés de la figure et aux mains et n'a pas relevé de fractures.

L'automobile appartient à M. Léonard, directeur d'assurances, rue de la Gare, et était conduite par son chauffeur.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE. — Nous apprenons que M. Jean Marcelli, professeur de violon, élève de maître Isaije, et ses filles Mlle Marthe Marcelli, qui eut l'honneur à 14 ans d'exécuter dans un des concerts du conservatoire de Roubaix où ne sont appelés que les virtuoses, et Mlle Madeleine Marcelli ouvriront le 15 janvier prochain des cours de violon pour jeunes gens et jeunes filles et des cours d'accompagnement au piano

Le cours de violon pour jeunes gens aura lieu deux fois par semaine et sera donné par M. Jean Marcelli. Le cours de violon pour jeunes filles aura lieu aussi deux fois par semaine et sera donné par Mlle Marthe Marcelli, sous la direction de son père. — Le cours d'accompagnement sera donné une fois par semaine par Mlles Marthe et Madeleine Marcelli sous la direction de M. Jean Marcelli.

Le prix des cours est fixé pour chacun d'eux à 15 francs par mois.

Les cours se donneront chez M. Marcelli, 10, rue du Bois, à Roubaix.

Nombreuses seront les familles qui apprendront avec satisfaction l'ouverture de ces cours et qui se hâteront d'en profiter. Les inscriptions sont reçues à partir du 2 Janvier, 10, rue du Bois. 43611d

ARRESTATION D'UN VOLEUR AU RÉTICULE. — Dans la soirée de lundi, vers minuit, l'agent de police Herkenrath, du poste de police du 1er arrondissement, a arrêté un individu qui a déclaré se nommer Malfait.

Cet homme, au cours de la nuit de dimanche à lundi, a commis un vol à l'esbrouffe, dans le 2e arrondissement, au préjudice d'une marchande de foie.

Malfait a été écroué au poste de la rue St-Vincent. Il sera interrogé, mardi matin, par M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement.

EPICERIE CENTRALE, 1, rue St-Georges. — Cafés les meilleurs. Spécialité de vins rouges et blancs. Genièvre, Eau-de-vie, Cognac, Rhum, Champagnes. Livraison à domicile par six bouteilles. Calendriers primes offerts aux acheteurs. 43533

IL N'Y A PAS DE SAVON AUSSI BON QUE DU BON SAVON. Le Sunlight est supérieur à tous les bons savons. 43585

TOMBÉ D'UNE ECHELLE. — L'un des ouvriers vitriers de M. Henri Hourez, entrepreneur de peintures, rue de Roubaix, 6, à Croix, M. Jean Befte, âgé de 33 ans, demeurant rue Cocheteux, 6, à Wasquehal, est tombé d'une échelle rue de la Concorde.

M. le docteur Lepers a constaté une luxation de l'épaule droite; il a prescrit au blessé un mois de repos.

GRAND ARRIVAGE de gros **poulets**, de Bruxelles, **oies, dindes, poules**, etc. Spécialité de champagnes, vins fins et ordinaires. **EPICERIE DE LA CARE.** 43610d

ETRENNES. Voyez les étalages **Mon Wolnet**, 3, place du Trichon. Horlogerie, Régulateurs style nouveau. Bijouterie, Orfèvrerie, fantaisies en sujets, biscuit, vases cuivre, Maroquinerie, Sacs de dames dernière nouveauté, 25 % meilleur marché (prime). 43518

RECLAME DE BLANC : Linge de table, occasions avantageuses, nappes mètre depuis 1,75. Services mètre depuis 5,50. Linge de toilette depuis 2,05 la douzaine. Peignoirs et tapis de bain. Shirting sans apprêt 0,95 la coupe de 10 mètres. Batiste de coton souple 8,25 la coupe de 10 mètres. **Maison Robichez-Verdonck**, 50, Grde-Rue, Rx, la plus ancienne spécialité de blanc de la région. 43509

POLICE DES CABARETS. — Procès-verbal a été dressé à Mme Rosalie Evrard, femme Agache, cabaretière, rue Saint-Amand, pour avoir tenu des consommateurs après l'heure.

EN CE MOMENT grands rabais sur **Confections, Bleuées, Peignoirs, beaux Chapeaux de toilette** « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Rayon spécial de vêtements caoutchoutés, 1re marque. 42883

CROIX

PAS DE RÉCEPTIONS. — L'Administration municipale, comme les années précédentes, ne recevra pas le jour de l'an.

A LA MAIRIE. — Les bureaux seront fermés les 1er et 2 janvier. Seul le bureau de l'Etat-civil sera ouvert pour recevoir les déclarations de naissances et décès de dix heures à midi, le 2 janvier seulement.

LA RETRAITE. — A l'occasion de la nouvelle année la permission générale est accordée aux débitants la nuit du 31 décembre 1912 au 1er janvier 1913. La permission de deux heures du matin la nuit du 1er au 2 janvier 1913.

ÉBOUAGE. — A l'occasion de la nouvelle année, l'ébouage se fera mardi après-midi au lieu de mercredi.

BRULÉ PAR DE LA POTASSE CAUSTIQUE. — A l'établissement de Produits chimiques du Breucq, un ouvrier, Emile Janssens, 34 ans, demeurant rue d'Herseaux, à Dottignies, a été gravement brûlé à la jambe par de la potasse caustique. Cinq semaines de repos; docteur Desrousseaux.

WASQUEHAL

A L'OCCASION DU NOUVEL AN, la mairie de Wasquehal sera fermée le mercredi 1er janvier et le jeudi après-midi. Les cantines scolaires ne fonctionneront pas du 1er janvier inclus au 6 janvier exclus. L'ébouage sera fait aujourd'hui mardi, au lieu de mercredi. La consultation des nourrissons, qui devait avoir lieu au Capreau le mercredi, sera reportée au jeudi.

SENSATIONNEL. — A l'occasion des fêtes de l'An, « LE VASE DE SÈVRES », rue Nationale, 78, à Lille, récemment ouvert, fera une vente réclame de vases de Sèvres dans des conditions inconnues à ce jour. Vases, coupes, coffrets, bonbonnières, etc....

Qu'on se le dise ! 42753

LANNOY

TOUFFLERS

SYNDICAT DES OUVRIERS INDEPENDANTS DE TOUFFLERS. — On nous prie d'insérer le compte-rendu suivant :

« De nombreux syndiqués ont répondu à l'appel du Comité pour la réunion trimestrielle obligatoire qui s'est tenue à six heures et demie, sous la présidence de M. Alfred Loridan, président.

» Ce dernier remercia M. Vermesse ainsi que les délégués de Roubaix, Wattrelos, etc., d'avoir bien voulu accompagner le sympathique président d'honneur qui, toujours sur la brèche, n'hésite jamais à se déplacer pour se rendre aux différentes réunions dans les communes ou villes environnantes.

» M. Albert Béghin, trésorier, fait connaître à l'assemblée la situation financière très florissante de par les nombreux nouveaux syndiqués qui viennent se faire inscrire. Il demande l'approbation à l'assemblée des divers avantages étudiés par le Comité dont l'un consiste en une allocation de propagande et une indemnité en cas de maladie.

» M. Victor Vermesse remercie, d'abord, le président de l'accueil sympathique qui lui est fait. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux syndiqués, encourage les timorés qui hésitent encore à venir se grouper sous la bannière indépendante. Il définit, dans sa causerie très écoutée, ce que c'est que le mot « Indépendant » et il envisage, dans le meilleur augure, l'avenir pour les syndicats indépendants.

» M. Alfred Loridan, souhaite à l'assemblée et il espère que les paroles encourageantes que vient de prononcer M. Vermesse se réalisent. Il demande que chacun fasse son possible pour faire augmenter sans cesse, par une active propagande, le nombre des adhérents et il fait le vœu que le chiffre de ces derniers soit doublé d'ici un an.

» Cette intéressante réunion d'où la politique fut bannie, se termina par une très belle tombola. »

WILLEMS

MARIAGE. — Lundi a été célébré, en l'église paroissiale de Willems, le mariage de Mlle Pluvinage Yvonne, fille de M. Arthur Pluvinage, matituteur communal, à Willems, et de Mme, née Boulanger, avec M. Pelte, de Sin-le-Noble, docteur en médecine, à Lambersart.

LYS

DANS L'ARMÉE. — Nous avons annoncé la nomination au grade de chef de bataillon de M. le capitaine Tisseyre, gendre de M. Louis Boutemy, maire de Lannoy.

Le commandant Tisseyre était en mission au Pérou où il a réorganisé l'école de guerre de Lima.

Sa mission étant terminée, il compte regagner la France, avec sa famille, vers la fin du mois de janvier prochain.

Le commandant Tisseyre n'est âgé que de 41 ans. Pendant plusieurs années, M. Tisseyre fit partie de la garnison de Lille comme capitaine au 16e bataillon de chasseurs.

AUTOMOBILES PEUGEOT

Demandez conditions pour châssis, voitures complètes ou échanges, à MM. E. BOURIEZ et Cie, 50 et 52, rue Jean-Bart, à la Madeleine-lez-Lille. — Livraisons rapides. — Ateliers les mieux agencés de la région pour toutes réparations. 43608

WATTRELOS

LE BANQUET DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, D'ARMES ET D'INSTRUCTION MILITAIRE « LA PATRIOTE » (WATTRELOS) — Après les fêtes de la Fédération celle-ci s'est réunie à son local pour célébrer son banquet annuel sous la présidence de M. Carrette, président, officier d'Académie, entouré de MM. Cle Lamère, vice-président d'honneur; MM. Henri Bot et Fernand Marcy, secrétaire-adjoint et commissaire du Cercle Moderne; MM. François Lefebvre et A. Vermèche, vice-président et chef de la Symphonie des Accordéonistes du Laboureur; MM. Emile Dornier et Jules Pollet, de l'Union Chorale; MM. Louis Quique et Louis Dereux, des Archets; de M. Le Sergent Frère, instructeur de la préparation militaire et des membres du Comité, MM. Dornier, Lecomte, etc.

Pendant le banquet, MM. Marcy, Debue, Dornier, Bot, Pollet, Benit, Vermèche et Vermont, se sont fait entendre dans leur répertoire et ont été vivement applaudis.

Au dessert le président prend la parole pour excuser MM. Edouard Dubois, président d'honneur, et Albert Lecomte, chef. Il remercie les délégués de leur présence qui rehausse la fête. Il a un mot aimable pour MM. Lamère et pour le sergent Frère, et fait envoyer le télégramme ci-dessous à M. Fallières et aux membres du Gouvernement :

« M. Fallières, Président de la République Française, Paris. — Société gymnastique préparation militaire « LA PATRIOTE » réunie dans ses agapes annuelles, envoie à M. Fallières et membres du Gouvernement son salut de reconnaissance pour ses lois républicaines et lire son verre à la grandeur de la Patrie. — Président CARRETTE. »

M. Lamère lui répond, il fait entonner un chaleureux vivat au président pour son rétablissement et espère le voir encore longtemps à la tête de la société. Le sergent Frère dit quelques mots qui réchauffent l'ardeur des jeunes adultes pupilles.

M. Vermèche remercie le président des bonnes paroles qui ont été dites en l'honneur de la Société des Accordéonistes.

M. Bot en fait autant pour le Cercle Moderne, ainsi que M. Dornier et toutes les délégations présentes.

Le président remet les diplômes aux pupilles pour le classement du 22 décembre qui a donné le résultat suivant :

Premier degré : MM. Georges Parcq, Paul Lamarque, Désiré Dhainaut, Emile Ducate.

Deuxième degré : MM. Alphonse Dever, Valère Vambele, Gustave Ducate, Julien Pieters.

Troisième degré : MM. Louis Caudron et Louis Vandesten.

Quatrième degré : MM. Champion et L. Codron.

Il fait ensuite allusion aux diplômes de la Préparation Militaire, qui seront remis par le sergent Frère qui ne peut pas immédiatement plus faire un aperçu de ce qu'est la Préparation Militaire, de son but et de ses avantages.

Le banquet s'est terminé par un concert d'amateurs.

A LA MAIRIE. — A l'occasion des fêtes du nouvel An, les bureaux de la Mairie seront fermés le jeudi 2 janvier. Toutefois, le bureau de l'Etat-civil restera ouvert au public de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

BAL SANS AUTORISATION. — Le garde Tonneau et l'agent Lemaire effectuant une patrouille de nuit, ont dressé procès-verbal au nommé Octave Derycke, 50 ans, cabaretier, rue de l'Union, à Wattrelos, qui a laissé danser dans son établissement sans préalablement avoir sollicité l'autorisation du maire.

A PROPOS DU « VOL DE POULES ». — Le boucher qui a acheté les poules à Jules Depratère, nous prie de dire qu'il ne les a pas achetées la nuit mais bien dans la journée du 18, entre huit heures et demie et neuf heures le matin, chez M. Adolphe Rondelaere.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Laborde Jean et Gendarme Camille, de la brigade de la Hussarde, ont arrêté Jean Lessenne, 27 ans, peigneur, demeurant à Estaimpuis (Belgique), au moment où il cherchait à introduire en fraude un ballot d'allumettes chimiques de provenance étrangère. Ce fraudeur a été transféré à Lille par la gendarmerie de Wattrelos.

DEFAUT DE DÉCLARATION. — Les agents de sûreté Derrevaux et Vandeputte ont dressé procès-verbal au sieur Pierre Duponchel, 18 ans, originaire d'Autryve (Belgique), pour défaut de la déclaration obligatoire à tout étranger résidant en France. Il a en outre été mis à l'obligation de souscrire la déclaration prévue par la loi du 8 août 1893.

NAISSANCES, COMMUNIONS FIANÇAILLES, MARIAGES

Présents riches

COURQUIN frères, joailliers

115, Boulevard de la Liberté, 115

Tél. 1134 **LILLE** Tél. 1134

41719

TOURCOING

Les Funérailles de M. Léon Meurillon

Lieutenant-Commandant des Pompiers de Tourcoing

La ville de Tourcoing a fait lundi matin au brave et regretté M. Léon Meurillon lieutenant-commandant des sapeurs-pompiers de notre cité de belles funérailles qui se sont déroulées au milieu d'une foule nombreuse et sympathique. Bien avant l'heure de la cérémonie funèbre d'innombrables amis ont défilé devant la dépouille mortelle qui avait été déposée dans le fond de la cour de la caserne de la rue de la Paix, sous le portique du gymnase transformé en une magnifique chapelle ardente. Sur le cercueil se trouvait déposé l'uniforme du brave officier.

LA LEVÉE DU CORPS

La levée du corps a été faite à l'heure indiquée par M. le chanoine Leclercq, curé de Saint-Christophe. Le cortège s'est aussitôt mis en marche vers l'église. En tête marchaient un clairon et un tambour de la Compagnie des pompiers; le tambour recouvert d'un crêpe faisait entendre de sourds roulements. De chaque côté du char funèbre les pompiers, l'arme au bras formaient une garde d'honneur.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Brassart, adjoint au maire; Emile Wagnon, conseiller municipal; Baert capitaine de gendarmerie de Roubaix; Albert Lambion, président de la Section des Sauveteurs du Nord; Crombé, capitaine des sapeurs-pompiers de Lille; Méquin, lieutenant des douanes; Scherperel, sous-lieutenant de réserve, délégué du cercle des officiers de Tourcoing.

LES COURONNES

Parmi les couronnes qui suivaient derrière le cercueil on remarquait celles offertes par la Ville de Tourcoing, l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord de la France, les Anciens caporaux et pompiers casernés, les Sauveteurs du Nord, le Cercle des officiers de Tourcoing.

Le corps des sapeurs-pompiers de la ville voulant perpétuer la mémoire du chef regretté avait fait l'acquisition d'un magnifique souvenir funéraire : Une couronne en relief sur une plaque de marbre blanc qui était porté par quatre pompiers.

Les décorations du défunt étaient portées sur un coussin par un homme de la compagnie.

LES DÉLÉGATIONS

Ensuite venaient les nombreuses délégations. Parmi les officiers de pompiers : Le capitaine Lis, et les lieutenants Margry et Testelin, d'Armentières, le capitaine Richard, d'Hauboudin, le capitaine Georges Leroy, de Comines (France), et son lieutenant M. Georges Barst, Mahieu, inspecteur départemental des corps de sapeurs-pompiers à la Bassée, les lieutenants Ravet, Duclermortier et Barrez, de Lille, le capitaine Beudet, de Roubaix, les officiers honoraires Tillet, Delannoy, Pardœn, Macq et Vanckère, les lieutenants Mérel et Craye, de Roubaix, le capitaine Vanoverschelde et le lieutenant Emile Destailleurs, d'Halluin, le lieutenant Jules Houzet et le sous-lieutenant Louis Lepoutre, de Roncq, le capitaine Mahieu, de Béthune, le capitaine honoraire Pasquesoone, de Quesnoy, l'adjudant Delannoy, chef des ateliers de l'Etat-major des sapeurs-pompiers de Paris, M. Gœthaels, député de Courtrai, lieutenant des pompiers de Mouscron, le capitaine Storm, de Mouscron, le capitaine Malice, de Croix, le commandant Blomme, de Neuville-en-Ferrain, le capitaine Dosfeld, de Menin, le capitaine Bernard, de la fédération des sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais, le lieutenant Despin, de Wervicq-Sud, le capitaine Leroy, de Comines, et les capitaines Bernard et Patin, de Lille.

Il y avait, en outre, les délégations du Cercle des officiers de Tourcoing, les Sauveteurs du Nord avec leur drapeau cravaté de crêpe, la délégation de la musique municipale, représentée par MM. Georges Desurmont, président d'honneur, et Paul Didry, président de l'école nationale de musique, de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire, représentée par MM. Antoine Dumortier et Charles Tonnel fils.

MM. François Leduc, Lodoïs Honoré, Vandevenne, adjoints au maire et les membres du Conseil municipal; les membres du Tribunal et de la Chambre de Commerce; M. Gillon, juge de paix, les membres du corps enseignant de la ville, les membres du Conseil des Prud'hommes, les membres des commissions administratives des Hospices, du Bureau de Bienfaisance, de la Caisse d'Epargne, les chefs de service des douanes.

Dans la nombreuse assistance qui suivait les délégations, on remarquait : MM. Léon Salembien et Maurice Cordier, anciens adjoints au maire; Louis Thaune, consul de Belgique; Désiré Ducarin, maire de Comines; Louis Proisy, commissaire central; Henri Loridan, conseiller général; Georges Lombart, président de la Caisse d'Epargne; Prot, inspecteur primaire de la circonscription de Roubaix-Tourcoing; Pierre Villerval, secrétaire général de la Mairie de Tourcoing; Jules Lahousse, économe des Hospices; Henri Lecomte, directeur de l'Hôpital civil; Augustin Masquilier fils; MM. Pontoise, capitaine des douanes à Roubaix et Jacquemin, capitaine des douanes à Tourcoing; Bauwin, contrôleur des contributions indirectes; Parzy, contrôleur des contributions directes; Niederst, ancien commissaire de police; MM. Guichard, Lenfant et Meynier, commissaires d'arrondissement; Auguste Santara, directeur du Théâtre municipal; Eustace, directeur de l'école de musique; Parent, receveur des postes; Ringot, proviseur du Lycée; Bernard, directeur de l'usine à gaz; Blovart, directeur de la Voirie; Jules Lorthiois, sous-inspecteur de la police de Roubaix; Herman, chef du service de l'Instruction publique; Hercelle, chef du bureau de l'Etat-Civil; Ghislain Dramais, receveur municipal, etc.

On remarquait encore des délégations de la police, de la gendarmerie, de la douane, octroi, des postes et télégraphes, du chemin de fer, des services municipaux et autres fonctionnaires de l'Etat.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Léon et Gustave Meurillon.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Après la cérémonie religieuse le cortège s'est dirigé dans le même ordre vers le cimetière du Pont-de-Neuville où a eu lieu l'inhumation.

LES DISCOURS

Sur la tombe, cinq discours ont été prononcés par : M. François Leduc, adjoint; Jules Flament, sous-lieutenant des pompiers; Albert Lambion, au nom des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais; Honoré Lepers, au nom du Cercle des Officiers, et M. Bernard, capitaine des pompiers à Lille, au nom de la Fédération des sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais.

Discours de M. le docteur Leduc

M. le docteur Leduc excuse d'abord M. Dron, maire, puis il s'exprime en ces termes :

Ce n'est pas une mince besogne, Messieurs, que d'organiser la lutte contre l'incendie dans une cité industrielle comme la nôtre où d'immenses bâtiments à plusieurs étages abritent des milliers de broches. Il faut à celui qui combat les flammes des qualités inouies de sang-froid, d'énergie tranquille, de courage héroïque, pour faire la part du feu et réduire à leur minimum les dégâts occasionnés par l'incendie.

Toutes ces qualités, Léon Meurillon les possédait au plus haut degré, Messieurs, et la présence parmi vous des plus notoires de nos industriels et des représentants les plus connus des compagnies d'assurances est la preuve la plus évidente de l'estime dans laquelle Tourcoing tenait le lieutenant commandant la compagnie des pompiers.

Combien de fois, — je m'adresse à présent à la population travailleuse, — le chômage et ses tristes conséquences ont-ils été épargnés à l'ouvrier grâce à l'esprit de décision de l'admirable officier qui dirigeait le corps d'élite que la ville de Tourcoing est fière de posséder.

Le lieutenant Meurillon était souverainement bon et sympathique : on ne lui connaissait pas d'ennemis; ses hommes l'adoraient. Il vous suffira du reste, Messieurs, de voir la douleur navrante qu'éprouvent les braves gens que Meurillon aimait comme on aime des frères plus jeunes, pour vous rendre compte du vide énorme que laisse au cœur de ses compagnons la disparition de leur chef.

M. Leduc donne alors les états de service de ce brave disparu, tels que nous les avons déjà relatés.

Je ne voudrais pas terminer cet adieu amical, ajoute-t-il, sans présenter les condoléances de notre vieille cité à sa femme, à ses enfants, à sa vieille mère. L'Administration municipale saura leur prouver sa reconnaissance.

Nous chérissons nos morts à Tourcoing, Messieurs, et le souvenir du lieutenant Meurillon restera grave dans nos mémoires.

Discours du lieutenant Flament

M. le sous-lieutenant Flament parla ensuite au nom des pompiers de Tourcoing

Après avoir rappelé la brillante carrière de M. Meurillon, il ajouta :

Je ne saurais ici détailler, ni rapporter tous les actes de courage accomplis par le lieutenant Meurillon dans les deux mille incendies qu'il eut à combattre; je me contenterai d'en citer deux où il mit son audace et sa valeur en relief.

Le 30 décembre 1896, il se distingua à l'incendie de chez M. Van Cummelbeck, rue de Tournai, 4, où il sauva deux bébés endormis à l'étage. Cette action d'éclat lui valait la médaille d'argent de 2e classe.

Le 8 août 1902, à l'incendie de l'établissement Dewavrin, rue des Anges, il brave encore la mort pour secourir deux de ses pompiers en danger de périr dans les flammes. Il eut la grande joie de les sauver. Son sang-froid et son courage en cette circonstance lui valurent, le 26 février 1903, la médaille d'argent de 1re classe.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du mardi, 31 décembre 1912

N° 20.

Les deux Fiancées

PAR PIERRE DAX

Un des soldats la fit avancer.

— N'aie donc pas peur, nous ne te ferons pas de mal. Conte-nous un peu qui tu as dans ce bataillon?

— Je vous l'ai dit, un parent.

— Tu sais, mon pauv'gosse, c'est pas pour te mettre la larme à l'œil, mais il est rudement « délinqué » le 72e !... Je crois que tu ferais bien d'aller te coucher. Demain sera là pour te renseigner.

— Croyez-vous qu'il ne me soit pas possible de m'informer ce soir?

— Si tu y tiens tant que ça, les bureaux sont ouverts. Comme tu as l'air plus mort que vif, je crois que tu ferais pas mal de te retaper. T'es pas fichu d'aller jusqu'au bout.

— Vous croyez ça !...

— D'où viens-tu?

— Oh ! d'assez loin.

— C'est-il un frère que tu cherches?

— Oui.

— Nous ne pouvons pas t'en donner des nouvelles, mais, mon pauv' gosse t'aurais peut-être aussi bien fait de ne pas te déranger. Y a deux nouvelles qu'on apprend tous les jours ces temps-ci.

— Pourquoi me dites-vous cela? Tous les soldats ne sont pas morts puisque vous êtes là.

— C'est vrai, mais nous nous demandons comment il se fait que nous y soyons. Après tout, tu sais, ce que je t'en dis !... Enfin, attends-toi à tout !... Eh !... la bourgeoise, un peu de doux pour ce moutard. Il n'est pas fichu de se rendre à la Place.

— Merci. Je n'ai pas soif. Je boirai et je mangerai quand je serai renseigné.

— Avale d'abord, vieux, crois-moi !

La cabaretière insista.

— Est-ce vrai que vous ne voulez rien.

— Non, madame, merci... Cependant, je me sens